

« LinkedIn Jobs m'a trouvé une développeuse mobile qualifiée, avec un esprit d'équipe hors pair. »

Caroline Maitrot Directrice Associée, Nomad Education

50 € de réduction sur votre premier post

LinkedIn

L'année 1819, date de fondation de la Caisse d'épargne de Bordeaux

A LA UNE / RENDEZ-VOUS DE LA RÉDACTION /

Publié le 20/01/2019 à 15h17 par Hubert Bonin, professeur émérite & chercheur en histoire économique à Sciences Po Bordeaux & à l'umr Gretha-Université de Bordeaux.



▲ Le siège de la banque en 1847

C'est l'une des treize Caisses qui existent en province en 1830, avant le boom des années Trente, avec 257 Caisses montées entre 1834 et 1839.

Entre février et juillet 1819, Bordeaux a été le cadre d'un événement historique : la naissance de la deuxième Caisse d'épargne créée en France, bien longtemps avant la loi organique qui sert de cadre national aux Caisses d'épargne. C'est l'une des treize Caisses qui existent en province en 1830, avant le boom des années 1830, avec 257 Caisses montées entre 1834 et 1839.

1. La cristallisation d'une « utopie » à Bordeaux

On sait combien des communautés de grands bourgeois et aristocrates inspirés par l'Esprit des Lumières, la religion chrétienne ou une philosophie humaniste ont été préoccupés par la déconstruction du système d'assistance géré par l'Église catholique d'Ancien Régime, forte de ses « biens ecclésiastiques » et de sa position au cœur d'un système d'assistance relativement structuré, alors même que les mutations de l'économie industrielle ou logistique suscitaient la reprise de la croissance d'un « peuple » diversifié. On sait aussi comment, en parallèle avec des initiatives visant à bâtir de nouveaux systèmes d'assistance, un courant s'est cristallisé en faveur de la sécurisation de couches populaires souvent victimes des fluctuations conjoncturelles, des aléas des entreprises et parfois d'un mode de vie trop fragile. « L'utopie » des Caisses d'épargne a ainsi pris corps, tout d'abord à Paris en 1818. Mais la Gironde voit éclore la deuxième Caisse d'épargne créée en France, celle de Bordeaux, en hiver 1819.

Il faut essayer de donner le sens de l'épargne aux couches populaires (et petite-bourgeoises), inciter à « la prévoyance », afin qu'elles constituent une sorte de « matelas », différent par sa dimension du futur « bas de laine » des diverses bourgeoisies moyennes. Dans les

décennies ultérieures, les « sociétés mutuelles » vont aussi dans ce sens, afin de faire face aux risques de la maladie, telle la Société de secours mutuels créée à Bordeaux en 1843, tout comme des coopératives de consommation sont ensuite mises sur pied. Il faut inciter le travailleur ou la ménagère à prendre en mains son « cycle de vie », avec un sens de sa responsabilité individuelle, l'épargne contribuant elle aussi à animer les forces du « progrès » qui doit être autant social que matériel.

Se constituer une épargne est aussi une forme de « liberté », en levier d'une relative indépendance par rapport aux systèmes d'assistance, religieux ou communaux. Au sein des divers courants de « libéralisme social », cette liberté et cette responsabilité par l'épargne paraissent comme des leviers de stabilisation de la société dans son ensemble, surtout d'abord la société urbaine. La Caisse d'épargne doit exercer quelque fonction éducative, voire moralisatrice, en stimulant une forme de « goût de l'effort » par l'épargne. Les pays germaniques, la Suisse, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas connaissent un tel foisonnement des institutions d'épargne au tournant du xix^e siècle. Aussi la fondation de la Caisse d'épargne de Paris en mai 1818 ouvre-t-elle la voie à une histoire d'entreprise ancrée dans les territoires – en parallèle avec les banques locales et, bien plus tard, les caisses de Crédit agricole mutuel, dans les années 1890.

2. La mobilisation des élites capitalistes et administratives

Le préfet de la Gironde en 1815–1822, le comte Camille de Tournon, initie l'idée de dupliquer l'événement parisien. Déjà proche de la communauté d'affaires bordelaise dans le cadre des programmes de relance de l'économie de la cité-port, il incite les bourgeois à s'associer en vue de lancer une telle Caisse d'épargne. L'armateur et négociant en vins et denrées Pierre Balguerie-Stuttenberg en est le leader, accompagné notamment par le baron Pierre-Barthélémy Portal, à la fois dans l'armement maritime, dans la politique (élu député du Tarn-et-Garonne en 1818) et homme d'influence à Paris, comme directeur des Colonies en 1815 et surtout comme ministre de la Marine en 1818–19.

Ce trio réussit à mobiliser 95 personnes qui souscrivent au capital de la Caisse au début de février 1819, fixé alors à mille francs-or (placé en rentes). L'acte notarié des 1^{er}, 2 et 3 février 1819 enregistre les statuts de la « Caisse d'épargne de Bordeaux », avant qu'une ordonnance royale du 24 mars en autorise la création (pour une durée de trente ans) – l'appellation de « Caisse d'épargne & de prévoyance de Bordeaux » n'intervenant qu'en 1856. Le duc Armand-Emmanuel de Richelieu, ministre de l'Intérieur, la parraine en premier, suivi par Portal et Tournon, puis le maire de la ville (1816–23), le vicomte Marie Joseph de Gourgues, devant Balguerie. De hauts magistrats de la cité (le baron Pierre-Amédée Marbotin de Conteneuil, André Dufort, président à la Cour royale de Bordeaux depuis 1816) et de hauts fonctionnaires se joignent au mouvement. On recense 51 négociants, quatorze patrons de maisons de commerce, etc.

Sept régents sur douze de la Banque de Bordeaux, à la fois banque d'émission et banque commerciale, montée en novembre 1818, figurent au conseil d'administration de la Caisse. Les deux établissements sont d'ailleurs complémentaires, l'un comme levier de la création de richesses et de leur « ruissellement » (probable) dans le corps de la société, l'autre comme outil de préservation d'une petite partie des acquis procurés par cet essor capitaliste en ce premier quart de siècle. La Caisse s'installe d'ailleurs dans un local prêté par la Banque de Bordeaux dans un immeuble situé au 4 rue Esprit-des-Lois.

3. Une philosophie d'intégration et de stabilisation sociales

La Caisse d'épargne ouvre ses portes le 4 juillet 1819. Comme à Paris, la philosophie sociale est claire : « Ainsi, nous répandrons le bonheur dans les familles au milieu desquelles nous vivons ; nous calmerons les haines qui, dans le cœur du prolétaire, s'amassent contre les riches ; nous assurerons notre propre existence contre des fureurs trop communes, et nous contribuerons à donner à notre patrie, à notre Roi, les garanties de stabilité et de bonheur que seule présente une population active, industrielle et économe. Vous aurez alors, messieurs, atteint votre but, et vous recevrez la seule récompense que vous ayez ambitionnée en fondant la Caisse d'épargne. » Et Tournon de préciser : « Nous avons tous senti combien pouvait être puissante, au centre d'une grande population, la création d'un établissement destiné à faire goûter au peuple les douceurs de la propriété, à lui faire aspirer, par l'attrait d'une première économie fructueuse, par la privation même que l'amour de l'ordre lui inspire, à un bien acquis péniblement peut-être, mais qui se montre à lui dans l'avenir sous l'aspect le plus séduisant. »

La Caisse est une sorte d'école de la sagesse : « Les faibles dépôts versés dans nos mains sont souvent dérobés à la débauche, et l'emploi qu'en fait l'homme qui sais résister à l'entraînement de ses goûts, garantie sa santé en même temps qu'il élève son âme [...]. Il est nécessaire d'agir sur l'esprit du peuple, d'améliorer ses inclinations, d'accroître son bien-être. »

4. Une histoire durable (1819–2019)

La Caisse s'installe dans un local prêté par la Banque de Bordeaux dans l'immeuble qu'elle-même acquiert rue Esprit-des-Lois en mars 1819 : elle y accueille le public, y abrite l'Agent général et ses employés, dont les caissiers, et dispose d'une salle pour les réunions du

conseil des directeurs (le conseil d'administration). Son histoire reste d'abord modeste puisqu'elle n'accueille encore que 3 447 livrets à la date de décembre 1831, pour un total de 489 112 francs, pour une population bordelaise de 99 000 habitants. Il faut donc du temps pour que l'institution soit reconnue par les couches sociales visées comme devant faire partie de leurs outils de préservation de leur niveau de vie. Par ailleurs, elle reste confinée dans Bordeaux, avant un essaimage en Gironde (avec deux Caisses à Libourne et Blaye, en 1835) et au-delà, comme à Agen.

Dotée d'une immeuble en toute propriété en décembre 1847 (à l'angle de la rue des Trois-Conils et de la rue Beaubadat, à l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-André), d'un statut municipal en 1856 (jusqu'en 1911), la Caisse d'épargne de Bordeaux connaît ensuite une expansion régulière. Elle doit donc d'abord agrandir son Siège du 63 rue des Trois-Conils (place Pierre-Lafite, puis place Jean-Moulin), puis déménager dans le quartier Mériadec, au 61 rue du Château-d'Eau, en novembre 1977.

Elle aura été ainsi promise à un bel avenir, puisqu'elle peut commémorer cette année son 200e anniversaire et parce que son Siège de Bordeaux, transféré de Mériadec au quai de Paludate en 2016. Depuis la fusion intervenue en 1992 entre les Caisses d'épargne afin de bâtir 34 caisses régionales (puis aujourd'hui seulement quinze), la Caisse d'épargne Aquitaine-Poitou-Charentes rayonne désormais sur neuf départements, dans le cadre de la Fédération nationale des Caisses d'épargne, au sein du groupe Banques populaires-Caisses d'épargne (BPCE), né en 2009. Elle compte 275 agences et un peu moins de 3 000 salariés

[Note d'Hubert Bonin : Malheureusement, cette banque bordelaise n'a apparemment pas souhaité se livrer à l'exercice de communication institutionnelle et mémorielle qu'est un livre d'histoire d'entreprise, confié à une agence spécialisée, à un dirigeant en interne (comme l'avait fait la Banque populaire du Sud-Ouest) ou à un chercheur académique (comme l'avaient choisi le Crédit agricole et la Société bordelaise de CIC). Seuls une dizaine de mémoires de recherche d'étudiants de l'Université Bordeaux-Montaigne ou de Sciences Po Bordeaux avaient été préparés jadis et sont aujourd'hui aux Archives Bordeaux Métropole. [Une modeste bande chronologique figure sur le site actuel de la Caisse.](#)]



Recevez la **Lettre des Archives**

Chaque semaine, retrouvez les pépites des archives, les plus belles photos et les décryptages de la documentation de Sud Ouest...

A LIRE AUSSI

Le prince Philip, époux de la reine Elizabeth II, sort indemne d'un accident de voiture

Lot-et-Garonne : le chantier du lac de Caussade va être stoppé par les gendarmes

Pourquoi Claude Guéant, condamné à un an ferme, n'ira sûrement pas en prison

« Il aimait les gens et les gens l'aimaient »

Recommandé par Ligatus

CONTENUS SPONSORISÉS



Panorama à 3032m via un funiculaire creusé dans la montagne.

Club Med - Tignes

Une agilité et une performance accrues pour
vous offrir un plaisir de conduite extrême

Mégane R.S. TROPHY

Wahiba Ribéry : La femme de Franck Ribéry ne
ressemble plus à ça

Elle est méconnaissable

Dîtes adieu aux problèmes de prostate avec notre cure ProstaRenov

Problèmes urinaires ?

St Adobe Stock

Trouvez l'image parfaite.
Bénéficiez de 10 images offertes.

Commencer



SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE

Sur web, tablette et mobile

Le journal + L'accès aux articles abonnés + l'Édition du soir + Le club abonnés



S'abonner à partir de 1€